



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible



**INTERVENTIONS D'URGENCE
ET DEVOIR CIVIQUE**

Nos secouristes sur tous les fronts





Chers lecteurs,

13 novembre 2015. 23 heures. Après s'être réunis d'eux-mêmes à l'annonce de la catastrophe, les 40 secouristes de l'Ordre de Malte France de Paris, des Hauts-de-Seine, de l'Oise, des Yvelines et de la Seine-et-Marne ont pu intervenir sans délai dès le déclenchement de leur mise en œuvre.

Immédiatement, ils prennent la route du XI^{ème} arrondissement de Paris. Si nos secouristes sont habitués à des situations de grande détresse, c'est à l'inimaginable qu'ils doivent faire face cette nuit-là, devant la salle de concert du Bataclan. Dans cette situation d'extrême urgence, aucune question ne se pose, et chacun fait tout ce qui est en son pouvoir pour sauver des vies et prendre soin des survivants. 6 heures d'intervention, dans le chaos le plus total, au milieu d'une véritable scène de guerre.

Aucun de nos bénévoles n'était préparé à ce qu'il a vu ce jour-là. Pourtant, grâce à une organisation parfaitement réglée, à la formation complète qu'ils ont suivie et surtout grâce à leurs qualités de cœur, ils ont mené leur mission auprès des survivants de façon exemplaire.

Pour ce premier numéro de l'année, toutes les équipes de l'Ordre de Malte France et moi-même, nous associons à la douleur des familles des victimes de ces attentats qui ont secoué en 2015,

Paris, la France entière et le monde. Et nous voulons également saluer le courage et la détermination des hommes et des femmes qui sont intervenus dans ces terribles moments. Ainsi, nous avons tenu à consacrer le Grand Angle de cet Hospitaliers à l'engagement des secouristes : de la naissance des vocations des bénévoles à l'organisation de nos unités d'intervention, en passant par les formations que nous organisons et le développement de notre réseau, vous découvrirez toute la complexité et la richesse de cette mission au service de tous.

En ces temps de Carême, c'est un message de paix et d'espoir que je veux personnellement vous adresser. Car c'est dans l'espérance que nous continuerons à œuvrer ensemble pour relever les plus démunis d'entre nous et faire de ce monde un monde plus solidaire et plus juste.

Une fois encore, un immense merci pour votre chaleureuse présence à nos côtés.

Yann Baggio

Président de l'Ordre de Malte France



PHOTO DE COUVERTURE :
Nos secouristes en intervention à Paris le soir de la Saint Sylvestre

Hospitaliers n°159

Directeur de la publication : Yann Baggio

Rédacteur en chef : Anaïs Leclerc Boisselet

Comité de sommaire : Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, Gaëlle Kergus-Jones, Régis Nacfaire de Saint Paulet, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Vivies.

Rédactrice en chef adjointe : Amélie de Vulpillières

Rédaction : Elisabeth de Contenson

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture et p.3 : Gaël Dupret ; P.2 : Catherine de Torquat ; P.4 : Cyril Marcihacy, Fotolia ; P.5 : Jean-Luc Luysen, Anaka ; P.8 et P.9 : Gaël Dupret ; P.10 : Catherine de Torquat ; P.11 : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Gaël Dupret, Mickaël Guichard ; P.14 : C. Lacaze ; P.16 : Mickaël Guichard, Cyril Marcihacy, Diego Ravier

Création : Maxyma - **Coordination :** Diane Anghilante - Solène Chauvin - Charlotte Chauvet

Direction Artistique : Christelle Contri Sanchis - Marie Leclercq

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Mars 2016 - Revue trimestrielle
Commission paritaire : n° 0619 H 86091

Ce numéro est tiré à 140 000 exemplaires.

Un encart générosité est joint à une partie des abonnés.

Imprimeur : GUILLAUME - 59560 Comines - Tél. : 03 20 14 16 20

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte

42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04

E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP159A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 529 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Espace donateur

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'Ordre de Malte France. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre ☐



EXCLUSION : lutter, encore et toujours

Depuis 2004, le nombre de personnes considérées comme « pauvres »¹ a augmenté de plus d'un million (+16%) en France². En 2014, 3,8 millions de personnes étaient mal logées, dont 141 500 sans domicile³. Une situation inacceptable.

Petits déjeuners, repas et soupes, maraudes sociales ou médicalisées, distributions alimentaires, taxis sociaux, consultations médicales, accueils de jour... Comme chaque année à partir de l'automne, l'Ordre de Malte France a progressivement mis en place ses actions de proximité partout en France, renforcées par 10 nouvelles actions lancées au cours de l'hiver 2015-2016. Ainsi les personnes en situation de précarité peuvent désormais trouver chaleur humaine et écoute à Creil, Marseille, Versailles, Grenoble, Saint-Brieuc... Un moment convivial important

qui est parfois le dernier rempart avant l'exclusion totale. « Aujourd'hui, je sais qu'un simple sourire a le pouvoir de bouleverser une vie » s'émeut Henri, bénévole du Bas-Rhin.

À Strasbourg, la première maraude organisée par la délégation a eu lieu le 6 novembre 2015. Depuis, à bord d'un véhicule adapté, nos bénévoles sillonnent les rues à la rencontre des personnes en situation de détresse, ou signalées au numéro d'appel d'urgence 115, pour leur offrir réconfort et les transporter vers un lieu d'hébergement lorsque cela est possible et qu'ils le souhaitent.

FOCUS

Des formations innovantes pour les bénévoles

Donner à ses bénévoles les moyens de remplir leurs missions, c'est le but de l'Ordre de Malte France qui, depuis 2014, a initié plusieurs modules de formation :

- Une session de deux heures dédiée à l'accompagnement des personnes sans domicile fixe, afin de mieux connaître ce public rencontré et accompagné sur le terrain, et d'assurer ensuite l'accompagnement le plus respectueux possible de la dignité humaine.
- Une journée sur les maraudes et sur leur déroulement : les règles d'hygiène, de sécurité et de savoir-vivre à respecter. « *La journée de formation proposée à Strasbourg et organisée par la direction de la Solidarité a été un facteur clé pour le lancement de l'activité* », témoigne Pascal Hidrio, responsable de la nouvelle maraude. « *Environ trente bénévoles ont suivi une formation théorique sur les particularités des maraudes et une formation pratique à partir du véhicule (prise en charge, sécurité, attitudes...).* Ce double aspect, théorique et pratique, est fondamental, il permet d'être en confiance au moment de se lancer... ».

En outre, un outil de formation en ligne a été réalisé sur l'accompagnement des personnes sans abri. Il est composé de modules vidéo et accessible sur l'intranet de l'Ordre de Malte France, afin de faciliter la diffusion de l'information à un maximum de bénévoles.

¹ Le seuil de pauvreté monétaire est situé à 60% du niveau de vie médian, c'est à dire du revenu disponible par individu.

² Selon l'Observatoire des inégalités.

³ Chiffres de la Fondation Abbé Pierre, disponibles sur www.fondation-abbé-pierre.fr



HANDICAP : vivre digne

Les 5 établissements médico-sociaux et sanitaires gérés par l'Ordre de Malte France accueillent 188 enfants, adolescents et adultes handicapés. Leur caractéristique commune : une attention particulière portée à chacun, privilégiant « la primauté de la personne dans son intégrité physique, psychologique et spirituelle ».

Accompagner les personnes accueillies vers une meilleure autonomie, améliorer leur vie quotidienne, développer leurs potentialités, construire un projet d'avenir : autant de pistes de travail qui permettent d'aider à leur épanouissement et de lutter contre les exclusions. Avec un objectif : permettre à tous de vivre avec leur handicap, dignes.



À LA MAISON SAINTE ELISABETH (CÔTE-D'OR), ON FAIT SON DEVOIR CIVIQUE

Comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Ceux des 51 résidents de la Maison Sainte Elisabeth qui sont en capacité de participer aux élections en sont heureux et fiers. Lors des dernières élections régionales, la commune de Fontaine-Française les a soutenus en rendant accessible la salle de vote aux fauteuils roulants. L'établissement a aussi organisé l'acheminement des moins autonomes pour que tous les résidents qui le souhaitent et le peuvent votent. Et c'est sous le feu des projecteurs que Mme Pia M., résidente, a démontré, le dimanche 13 décembre 2015, qu'en Côte-d'Or, ce droit légitime est respecté pour tous. L'exercice de la vie civique permet de conserver sa dignité et de participer à la vie de la société, en ayant la possibilité d'exprimer ses choix.

À ROQUETAILLADÉ (GERS), APPRENDRE À CONDUIRE VA ÊTRE BIENTÔT POSSIBLE !

Parce que la conduite automobile est un atout majeur pour l'insertion, l'autonomie et l'indépendance des personnes handicapées, le Centre Pédiatrique Saint Jacques de Médecine Physique et de Réadaptation de Roquetaillade (CPMPR) envisage la mise en place d'un programme de préparation et d'apprentissage de la conduite pour les jeunes adultes résidents, dont le souhait du passage du permis de conduire est exprimé et envisageable. Un projet monté en lien avec la Clinique de Positionnement¹ du CPMPR qui étudie la position du conducteur dans le fauteuil, pour coordonner le maintien postural, le confort, l'esthétique et le mouvement. Un partenariat avec une école d'ingénieurs, l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, prévoit la création d'un logiciel de simulation de la conduite qui permettra à nos résidents d'expérimenter et de s'entraîner à la conduite d'un véhicule, avant de concrétiser un projet plus long et plus coûteux d'apprentissage sur véhicule adapté.



¹ Voir l'article consacré à cette structure dans Hospitaliers n°150, p.8-10.



La tête pleine de projets

Elisabeth est arrivée dans l'établissement en 2008. Depuis, elle s'est lancée de nombreux défis et souhaite continuer à vivre sa vie comme tout le monde. Elle a par exemple suivi une formation de secourisme et passé le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) : « *Au moins je connais les gestes de secours, je peux réagir quand il se passe quelque chose* ». Elle a aussi, pendant 4 ans, tous les mercredis, animé des cours de catéchisme paroissiaux pour des enfants de 8 à 11 ans. « *J'ai beaucoup aimé le contact avec les enfants* », explique-t-elle. Si elle a dû y renoncer pour raisons de santé, elle chante encore une fois par semaine avec un groupe de gospel et a donné un concert avec eux le 11 janvier 2015. On peut vivre sa vie avec son handicap, Elisabeth en est la preuve !



Le bien-être avant tout

Pascale Hanauer est aide-soignante esthéticienne. Elle travaille à la Maison Saint Jean depuis un an. Au début, elle dispensait ses soins uniquement dans les chambres mais les résidents ont un jour souhaité pouvoir aller « en salon », comme tout le monde. Pascale, avec l'aide et le soutien de la directrice et des autres soignants de l'établissement, monte le projet. Désormais, les résidents prennent rendez-vous pour un massage, un soin du visage, une manucure, un maquillage, une épilation... auprès des standardistes. Le salon est équipé de matériels divers : un spa à bulles pour les pieds, un brumisateur d'huiles essentielles, un appareil de luminothérapie... pas de différence avec un salon classique d'esthéticienne ! Une mallette bien-être a également été mise en place, depuis avril-mai 2015, avec tout le matériel nécessaire à la coiffure et à l'esthétique. Et, que ce soit au salon ou dans les chambres, Pascale travaille toujours en musique, pour détendre ses « patients ». « *Mon travail me permet de nouer des liens avec les résidents et de les accompagner dans la dignité. Les soins de beauté permettent un travail sur l'image et l'estime de soi. Ils participent à la reconstruction de l'identité.* ».

Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques

VIVRE AVEC SON HANDICAP. DIGNE.



IL Y A DE L'ESPOIR DANS VOS DONNS
www.ordredemaltefrance.org

14-20 MARS 2016
Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques



Le handicap physique rend certaines tâches de la vie quotidienne difficiles, voire impossibles. Seuls un équipement spécifique et un environnement adapté permettent aux personnes handicapées physiques de mener une existence autonome. Comme chacun d'entre nous, elles ont des rêves, des ambitions, des projets... Aidons-les à les réaliser en faisant un don du 14 au 20 mars.

IL Y A DE L'ESPOIR DANS VOS DONNS !

Les dons collectés en 2015 ont permis de financer entre autres :

- Des activités pour les 200 jeunes handicapés du monde entier qui ont participé au camp international de l'Ordre de Malte France en Bretagne
- Une partie de la reconstruction d'un bâtiment pour accueillir les familles au centre pédiatrique de Roquetaillade
- L'achat de matériel pour favoriser l'autonomie et le bien être des personnes handicapées de nos établissements : fauteuils électriques, lits médicalisés, joëlettes...

Ils ont besoin de vous
MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Faites un don sur
www.ordredemaltefrance.org



L'EPHOM : les médicaments comme horizon

Après l'interdiction de la collecte et de l'envoi des Médicaments Non Utilisés (MNU) à des fins humanitaires, début 2009, la loi a rendu obligatoire la création d'une structure pharmaceutique pour toute association humanitaire achetant et distribuant des médicaments à l'étranger.

Cette professionnalisation pharmaceutique exigée par la loi est actée par l'Ordre de Malte France, avec la création, fin 2013, de l'Établissement Pharmaceutique Humanitaire de l'Ordre de Malte (EPHOM). Le 4 novembre dernier, il entre en activité après avoir reçu une autorisation d'ouverture par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM). Cette dernière effectuera un contrôle régulier de la structure, tous les 3 ans, afin de renouveler son agrément.

Les missions de l'EPHOM - acheter, stocker et acheminer les médicaments - mobilisent trois personnes : une pharmacienne responsable, un pharmacien responsable intérimaire et un responsable logistique.

Les médicaments et les dispositifs médicaux stériles acquis par l'EPHOM sont ensuite conditionnés dans des containers. Destination nos hôpitaux et dispensaires à l'international !

Les expéditions sont effectuées par l'intermédiaire d'une société spécialisée dans l'affrètement et l'organisation de transports, notamment vers l'Afrique, mais aussi par l'association « Aviation Sans Frontières », qui assurent des envois humanitaires à des tarifs préférentiels. Enfin, l'EPHOM bénéficie de temps en temps de vols gratuits, grâce à la générosité de l'armée française. La Direction Internationale de l'Ordre de Malte France est le client privilégié de l'EPHOM. Toutefois, afin d'équilibrer son budget, l'EPHOM recherche et développe des partenariats

avec d'autres associations humanitaires ne disposant pas de leur propre structure pharmaceutique. L'établissement travaille avec l'Ordre de Malte Liban, pour environ 150 000 € d'achats par an. L'association « Biarritz Khabab¹ », qui soutient un dispensaire en Syrie et la Fraternité missionnaire Jean-Paul II, qui approvisionne un hôpital au Brésil, font également appel à ses services.

L'EPHOM vit aussi grâce aux dons, en particulier des laboratoires pharmaceutiques et des laboratoires fournissant les DMS². En 2015, l'association « Tulipe³ » a ainsi offert 35 000 € de médicaments. Depuis plusieurs mois, Sagitta Spiry, un grossiste répartiteur, donne quant à lui ses retours de médicaments (3 000 € ont déjà été reçus par ce biais). Une aide plus qu'appréciable !

Ainsi, les dons reçus (de laboratoires et hôpitaux essentiellement) pour les DMS en 2015 s'élèvent à 72 000 €.



ACHATS EFFECTUÉS EN 2015 POUR NOS ACTIONS DE SOINS À L'INTERNATIONAL :

- 300 000 € de médicaments et DMS destinés aux dispensaires.
- 110 000 € de médicaments pour des programmes de santé (lèpre, tuberculose, ebola).
- Environ 30 000 € de médicaments et dispositifs stériles, non disponibles sur le marché local, destinés aux hôpitaux.

¹ Congrégation religieuse basée à Fréjus.

² Dispositifs Médicaux Stériles.

³ Association d'urgence et de solidarité internationale des entreprises de santé.



BÉNIN : l'hôpital de Drougou se métamorphose

À huit heures de route de la capitale Cotonou, et à une quarantaine de kilomètres de la frontière togolaise, au nord-ouest du Bénin, l'hôpital Saint Jean de Malte est devenu peu à peu un acteur majeur du réseau des hôpitaux privés béninois et le premier employeur de la ville de Drougou. Plus de 40 ans après son inauguration, en 1974, il change de locaux et s'agrandit.

En 2008, le gouvernement béninois avait décidé, dans le cadre de sa politique nationale de santé, de créer plusieurs hôpitaux de zone sanitaire, dont un à Drougou. La construction d'un nouvel établissement contigu à l'existant a été lancée en 2012, sur l'emplacement de la léproserie, celle-ci ayant été déplacée dans un autre quartier de la ville. Les travaux, d'environ 11 millions d'euros, comprenant aussi les équipements, ont été financés par la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et l'Etat béninois.

Des discussions sur une reprise de la gestion de cette nouvelle structure par l'Ordre de Malte France avaient été entamées avec les autorités publiques dès l'année 2009. Elles ont abouti à la signature d'un accord le 2 novembre, jour anniversaire du premier accord signé entre l'Ordre de Malte et la République de Dahomey, 44 ans plus tôt. Les nouveaux bâtiments forment un ensemble de grande qualité, homogène et bien clos, qui proposera une palette étendue de ser-

vices : consultations, chirurgie, bloc opératoire avec deux salles d'opération, gynécologie, obstétrique, pédiatrie, urgences, ORL, laboratoire, banque de sang, etc. , tous dotés d'un équipement ultra-moderne. Plusieurs bâtiments de l'ancienne construction sont intégrés dans la nouvelle : le scanner, les logements de fonction, la communauté religieuse, la chapelle et le « Marigot », centre nutritionnel et de protection maternelle et infantile. Un projet de transformation des autres structures est à l'étude avec le gouvernement béninois, pour créer un centre de formation.

La reprise de l'hôpital par l'Ordre de Malte France est effective depuis le début de l'année. Il sera opérationnel à la fin du premier semestre 2016. Cet établissement comprend 110 lits et emploie 200 personnes. Son activité représente environ 20 000 consultations, 1 500 interventions chirurgicales et près de 2 500 accouchements.



LAOS : la lutte contre la lèpre continue

À l'extrême sud-ouest du Laos, le dispensaire de Lak Sam Seap accueille les malades oubliés et marginalisés de ce village isolé et des environs, en particulier ceux atteints de la lèpre. Il vient d'être rénové.

Lors d'une mission sur place en avril 2014, l'Ordre de Malte France avait proposé, en liaison avec les autorités laotiennes, son soutien pour la restauration et l'amélioration fonctionnelle de ce poste de soins infirmiers. L'Ordre de Malte France ne gère pas ce dispensaire mais y envoie une fois par an des médecins qui ont pour mission d'assurer le suivi des malades de la lèpre, avec l'assistance d'équipes vietnamiennes et laotiennes. D'autre part, l'Ordre de Malte France participe à la réhabilitation de structures de ce type dans le cadre du Plan National de lutte contre la lèpre (PNL) et d'une convention signée en octobre 2014 avec le ministère laotien de la Santé.

Le projet a démarré au printemps 2015 et s'est terminé en octobre. Son coût, d'environ 15 000 dollars, a été cofinancé à hauteur de 60 % par le *Global Fund for Forgotten People*¹.

¹ GFFP ou Fonds Mondial pour les Oubliés. Cet organisme de l'Ordre de Malte soutient financièrement les projets des associations de l'Ordre de Malte en faveur des populations oubliées.



INTERVENTIONS D'URGENCE ET DEVOIR CIVIQUE

Nos secouristes sur tous les fronts



Les événements tragiques qui ont touché les Français ont montré l'importance de la formation aux premiers secours. Aujourd'hui, en France, à peine une personne sur cinq connaît vraiment les gestes qui sauvent. L'Ordre de Malte France agit dans ce domaine depuis près de 35 ans grâce à ses équipes de secouristes et de formateurs. Une véritable vocation portée par un millier de bénévoles.

AUX ORIGINES

L'Ordre de Malte France est habilité à enseigner et à pratiquer le secourisme depuis un arrêté du ministère de l'Intérieur du 13 septembre 1982. Les premiers secouristes assurent très vite quelques postes de secours, lors d'une marche en faveur des personnes handicapées, le congrès eucharistique de Lourdes, l'Année Sainte à Rome, etc. « *Je les ai tous faits, se souvient Marie-Elisabeth, présente à la toute première session de formation, nous n'étions pas nombreux à l'époque !* ».

ET AUJOURD'HUI ?

Plus de 30 ans après ces débuts, le secourisme maltais s'est considérablement développé et l'Ordre de Malte France dispose désormais d'un agrément national pour effectuer des missions de sécurité civile (type A, B, C et D) et enseigner le secourisme. Ce double agrément, dont ne bénéficient que 6 associations en France, fait l'objet d'un renouvellement annuel (le dernier datant de juillet 2015) et s'intègre dans le dispositif de la loi de modernisation de la sécurité civile (loi n°2004-811 du 13 août 2004).

« *La politique de sécurité civile doit permettre de s'attaquer résolument aux risques en les anticipant davantage, de refonder la protection des populations et de mobiliser tous les moyens encourageant les solidarités* ».

Texte d'application de la loi de modernisation de la sécurité civile

VOCATION : AU SERVICE DES AUTRES

Les missions de nos secouristes sont variées mais concourent toutes au même but : porter secours. Cela se traduit par la tenue de postes de secours lors de manifestations ou rassemblements sportifs, culturels, sociaux ou religieux (missions type D). En région parisienne, cette mission s'étend au renforcement des services d'urgence dans le domaine du secours à victime, en lien avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et les SAMU (missions type A). Chaque semaine, les secouristes bénévoles apportent leur concours au service public, et le travail ne manque pas ! Lors d'événements exceptionnels et imprévisibles (inondations, tempêtes, attentats, explosions, incendies graves...),

nos équipes de secouristes et de logisticiens sont également déclenchées par les pouvoirs publics et se mobilisent pour les missions de soutien aux populations sinistrées (missions type B et C).

UDIOM... DE QUOI PARLE T-ON ?

Nos 26 Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) sont présentes sur une grande partie du territoire français. Ces entités administratives et opérationnelles sont constituées des équipes de secouristes et/ou de logisticiens. Chaque UDIOM peut intervenir dans une zone plus large que son département et doit compter au moins deux formateurs et une quinzaine d'intervenants qualifiés (70 heures de formation initiale). Ces dernières années, leurs moyens ont été renforcés : véhicules de premier secours à personnes (VPSP), matériels médicaux sophistiqués (défi-

brillateurs), équipements modernes et fonctionnels (tenues), mise en place d'outils et de référentiels dans les domaines administratif, financier, logistique et pédagogique (matériel et informatique).

DEVENIR SECOURISTE : POURQUOI ?

Les équipes sont composées de bénévoles pour qui le secourisme est une passion et qui donnent généreusement de leur temps au service de la société. Mais pourquoi se lancer dans cette voie ? Charles, 32 ans, témoigne de ses motivations : « *J'ai intégré les équipes secouristes de l'Ordre de Malte France par envie d'avoir plus de connaissances en premiers secours et parce que l'aspect humain dans la prise en charge des victimes m'intéresse particulièrement. C'est essentiel pour moi. Aujourd'hui, même si je suis sensibilisé à ce sujet, je pense avoir encore beaucoup à apprendre* ».



UNE MOBILISATION sans précédent lors des attentats

L'Ordre de Malte France fait partie des quelques associations agréées de Sécurité civile à être déclenchées lors de catastrophes majeures. Ainsi, que ce soit les 7 et 8 janvier 2015 (fusillade de Charlie Hebdo et prise d'otages Porte de Vincennes, à Paris) ou le 13 novembre (attentats au stade de France et dans Paris), plusieurs de nos UDIOM sont intervenues en renfort des services publics.

En poste à la sortie du Bataclan, Raphaëlle, secouriste bénévole à l'Ordre de Malte France, raconte : « *Nous prodiguons les premiers soins aux victimes jusqu'à l'intervention d'un médecin. En fonction des urgences vitales ou relatives, nous les transportons ensuite dans les hôpitaux* ». Des secouristes et des logisticiens qualifiés en soutien psychologique ont aussi pris en charge les « impliqués », ces personnes non blessées mais choquées. « *On se montre rassurant, reconfortant, on travaille avec notre cœur pendant toute la prise en charge, mais face à la détresse et au choc, il n'est pas toujours*

facile de trouver les mots », explique encore Raphaëlle. Une mobilisation chargée en stress et en émotion : « *C'était une intervention effrayante, le Poste Médical Avancé ressemblait davantage à un hôpital de campagne en période de guerre* ».

Le ministre de l'Intérieur, s'adressant aux associations de sécurité civile engagées le soir des attentats, déclarait : « *Il fallait du courage, du professionnalisme, de la compétence et de la générosité, et nous vous avons vu ensemble agir pour sauver des vies, dans un contexte et des circonstances d'une extrême difficulté. Ce que vous avez fait hier soir force l'admiration de tous ceux qui vous ont vus agir avec ce haut niveau de professionnalisme et d'engagement. Merci infiniment du fond du cœur* ».

LA FORMATION, un enjeu essentiel

FORMATIONS EN ENTREPRISE



Les entreprises, déjà investies depuis plus de 30 ans dans la prévention des accidents du travail, se positionnent aujourd'hui comme de réels acteurs de la prévention des risques. En généralisant la formation aux gestes qui sauvent dans leurs établissements, elles s'inscrivent dans une véritable démarche citoyenne.

Agréé en 2005 par l'INRS¹, l'Ordre de Malte France propose des formations au secourisme et à la prévention des risques pour les entreprises. L'expérience de terrain de ses formateurs apporte une véritable plus-value à ses formations.

Nous contacter : formation@ordredemaltefrance.org

OPÉRATION « GESTES QUI SAUVENT »



À la suite des attentats de novembre, et pour répondre à la demande de nombreux Français, le ministère de l'Intérieur a mis en place l'opération « Gestes qui sauvent ». Toutes les associations agréées, dont l'Ordre de Malte France, renforcent leurs équipes de formateurs et proposent partout en France des initiations de 2 heures au plus grand nombre.

Plus d'informations sur www.ordredemaltefrance.org

À L'INTERNATIONAL AUSSI !

Les secouristes de l'Ordre de Malte France sont présents au Burkina Faso, au Mali et à l'Île Maurice.

Présent depuis plus de 16 ans au Burkina Faso dans le domaine du secourisme, l'Ordre de Malte France a formé plus de 600 Burkinabés aux gestes de premiers secours et assuré, en 2015, environ 140 postes de secours lors de manifestations sportives et religieuses.

Depuis plusieurs mois, le secourisme burkinabé de l'Ordre de Malte France est intégré dans le Plan Rouge national, l'entité administrative qui prévoit les dispositifs à mettre en place en cas de catastrophes humanitaires, naturelles... L'Ordre de Malte France est aussi le partenaire officiel de l'Institut supérieur de sécurité civile d'Ouagadougou. Lors des attentats du 15 janvier, notre ambulance a été l'une des premières à se rendre sur les lieux.

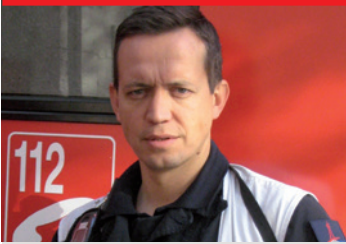
Après presque deux ans d'inactivité, le centre de formation d'ambulanciers et de secouristes de Bamako a rouvert ses portes mi-2015. Trois jeunes Maliens ont reçu une formation d'auxiliaire ambulancier et une formation au secourisme.

La délégation de l'Île Maurice a lancé en 2013 une activité de secourisme. Plusieurs formateurs ont ainsi été formés selon le référentiel français. L'équipe mauricienne compte désormais une soixantaine de secouristes et assure des postes de secours lors de grands rassemblements.

Début 2015, deux formateurs français bénévoles ont transmis leurs compétences pour former les quatre premiers moniteurs mauriciens aux premiers secours.



RENCONTRE



DOCTEUR HUGUES LEFORT

Médecin urgentiste militaire.
Médecin chef du 4^e Groupement des appuis et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Pouvez-vous nous présenter la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris en quelques mots ?

HL : Troisième corps de pompiers du monde, la brigade a été créée en 1811 par l'empereur Napoléon. Unité militaire de l'Armée de Terre, elle est placée sous l'autorité du Préfet de Police et a pour devise : « Sauver ou périr ». Sa mission est de protéger les personnes et les biens de Paris et de sa petite couronne (75, 92, 93, 94).

LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

- 8 500 sapeurs-pompiers
- 124 communes
- 81 casernes
- 2 NUMÉROS D'URGENCE : le 18 ou le 112

Les secouristes associatifs travaillent-ils régulièrement avec la BSPP ?

HL : Oui, les secouristes associatifs ont une activité de garde régulière dans nos centres de secours. Ils portent secours en équipes constituées, dans leurs propres véhicules et sous leurs couleurs, soulageant ainsi les sapeurs-pompiers dans leur activité opérationnelle courante. Ce renfort s'avère très précieux face à l'augmentation constante des besoins en premiers secours ! Ils ont une belle intensité de présence auprès du patient et du reste de l'équipe de l'ambulance de réanimation.

Une mobilisation inopinée des secouristes de l'Ordre de Malte France peut-elle avoir lieu ?

HL : Ils peuvent être déclenchés en urgence par le Centre Opérationnel dans le cas d'événements graves impliquant de nombreuses victimes, des feux d'immeubles, et récemment les attentats du 13 novembre. Ils viennent prendre en charge les impliqués qui ne sont pas directement touchés (victimes de chocs émotionnels, personnes évacuées et leurs familles, etc.). Ils prennent soin des personnes en les mettant en sécurité, en leur permettant d'être écoutées, de boire et manger. En lien avec la mairie, ils les aident à trouver des solutions de logement, en équipant des centres d'hébergement d'urgence par exemple. Ils peuvent détecter un impliqué nécessitant un avis médical urgent ou pas et l'orienter sur le PMA¹ du site.

Preennent-ils en charge des victimes dans le cadre d'événements majeurs ?

HL : Lors d'événements majeurs impliquant de nombreuses victimes (Plan Rouge ou ORSEC NoVi²), le renforcement du dispositif par les moyens de l'Ordre de Malte France est d'une grande pertinence. Durant les attentats du vendredi 13 novembre 2015, les secouristes de l'Ordre de Malte France ont participé activement à la prise en charge de victimes dans les différents PMA, assurant leur transfert, parfois médicalisé, vers les hôpitaux. Secouristes de terrain, équipés, formés et particulièrement motivés, leur action professionnelle a permis de sauver de nombreuses vies.

¹ Poste Médical Avancé

² Plan d'organisation de la réponse de sécurité civile à nombreuses victimes, déclenché en cas de crises sanitaires, accidents catastrophiques à effets limités et catastrophes majeures.



**L'ORDRE DE MALTE FRANCE
À LA BSPP C'EST CHAQUE ANNÉE
200 GARDES RÉALISÉES**



LIBAN : s'investir auprès des personnes handicapées

« *Tuitio fidei et obsequium pauperum*¹ » : l'Ordre de Malte propose depuis quelques années aux jeunes bénévoles d'approfondir leur engagement et de le vivre concrètement, en se mettant au service de l'homme souffrant.

En 1998, un jeune allemand, volontaire de l'Ordre de Malte en stage professionnel à Beyrouth, est frappé de l'abandon physique et affectif des personnes handicapées dans ce pays. Au Liban, à cette époque, le handicap est dans certaines familles perçu comme une « honte » ou une « punition ». Ceux qui en sont atteints se retrouvent exclus et rassemblés dans des centres mal adaptés à leurs conditions, sans ressources, malgré la bonne volonté des associations religieuses qui en ont la charge.

Le jeune homme a alors l'idée de proposer à des personnes handicapées des vacances dans les montagnes libanaises, pour les sortir de leur quotidien souvent difficile. Depuis, les associations libanaise et allemande de l'Ordre de Malte organisent tous les ans 6 à 8 semaines de camps à Chabrouh, au Nord-est de Beyrouth. Bénévoles libanais, allemands, français, britanniques, polonais, autrichiens, suisses, espagnols... y partagent les vacances d'une centaine « d'invités », venus de différents foyers d'accueil. Chacun se voit confier l'un de ces

« invités » pendant la durée du camp (une semaine) et doit en assurer les soins sanitaires, alimentaires et de loisirs. Cette relation « d'un-à-un » est fondamentale et repose sur l'attention et l'amour dévoué d'une personne envers une autre. « *Chabrouh est plus qu'une destination d'été, témoigne un volontaire français, c'est un message d'humanisme. Chaque année, les volontaires unissent leur force à leur foi, dans le but ultime de redessiner un sourire sur plus de deux cents visages, abîmés par l'injustice de la vie et souvent rongés par la maladie. Le vrai miracle, c'est celui de l'échange qui s'installe entre volontaires et invités* ».

Dans les années 2000, un autre projet a été mis en place pour les jeunes de 18 à 26 ans qui souhaitent s'engager auprès des personnes handicapées. L'Ordre de Malte leur propose de s'investir dans la mission « Caravane ». Pendant 10 mois, à Beyrouth, une douzaine de bénévoles internationaux ont la possibilité de vivre une expérience mémorable, axée sur deux piliers de développement personnel :


- **La formation** : en partenariat avec l'Université Jésuite Saint Joseph de Beyrouth, des cours sont dispensés tous les matins sur les trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam) et complétés par quelques heures d'arabe et d'histoire.

- **Le service** : l'après-midi, un temps d'accompagnement de personnes handicapées est prévu dans trois centres d'accueil : Saint Dominique (pour jeunes garçons), Antelias (pour hommes plus âgés) et Deir el Qamar (pour femmes). Objectif : prendre soin de ces personnes, pour leur apporter l'affection et l'animation dont elles manquent cruellement dans leur vie de tous les jours.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

CONTACT

 Charlotte DE KERVENOËL

 Tél : 06 25 13 30 88

 Mail : charlottedekervenoael@yahoo.fr

La prochaine session Caravane aura lieu du 1^{er} août 2016 au 30 juin 2017.

¹ « La défense de la foi et l'assistance aux pauvres ».



FAIRE UN LEGS À SES PROCHEs, tout en aidant l'Ordre de Malte France

Dès lors que l'on s'éloigne du cercle familial, les successions sont imposées à un taux entre 55 % (neveux et nièces) et 60 % (non parents : filleul, ami, etc.) après un abattement de 1 594 €. En réalisant ce qu'on appelle dans le jargon juridique « un legs avec charge », vous pouvez transmettre une fraction de votre patrimoine à un tiers non héritier tout en réalisant un acte de philanthropie.

La solution efficace consiste à rédiger un testament instituant une organisation reconnue d'utilité publique légataire universelle à charge de délivrer un legs à titre particulier net de tous frais et droits à la personne de votre choix : parent éloigné ou proche non parent.

AINSI POUR UN PATRIMOINE D'UNE VALEUR DE 100 000 €

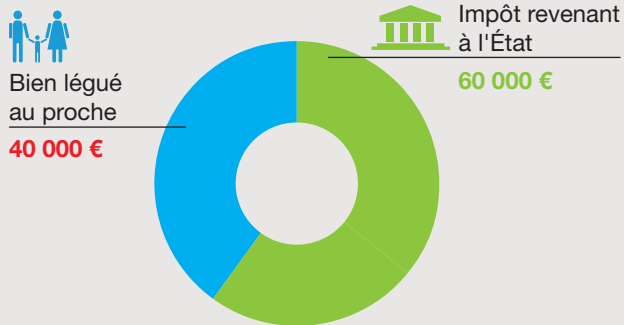
SOLUTION 1 VOUS LÉGUEZ DIRECTEMENT À UN PROCHE

Si des proches non parents sont institués directement légataires, les droits de succession à leur charge (60 %) sont calculés sur l'intégralité des biens qui leurs sont transmis.

Impôt revenant à l'Etat : $60\% \text{ de } 100\,000 = 60\,000 \text{ €}$



Bien restant au proche après impôt
 $100\,000 - 60\,000 = 40\,000 \text{ €}$



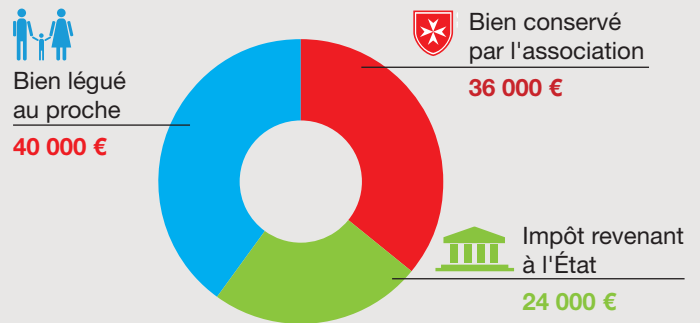
SOLUTION 2 VOUS LÉGUEZ À UN PROCHE ET SOUTENEZ UNE ASSOCIATION

Si par exemple l'Ordre de Malte France (exonéré de droits de succession) est institué légataire universel, à charge de remettre, nets de frais et droits, certains biens aux proches du défunt, les droits de succession dus sur ces biens sont supportés par l'association.

Bien légué au proche : $40\,000 \text{ €}$

Impôt revenant à l'Etat, payé par l'association :
 $60\% \text{ de } 40\,000 = 24\,000 \text{ €}$

Bien conservé par l'association
après paiement des droits et remise aux proches
 $100\,000 - (40\,000 + 24\,000) = 36\,000 \text{ €}$



Ce procédé est séduisant car il permet de financer la totalité du legs consenti à l'organisation choisie sur la part d'impôt revenant à l'Etat.

Le legs à charge ne peut pas être utilisé pour éviter de payer des droits de succession. Il n'est pas possible de transmettre l'intégralité de votre patrimoine à un tiers non héritier par ce biais, sinon l'opération pourrait être requalifiée en abus de droit. Il faut ainsi veiller à ce que **le montant cumulé du legs à titre particulier et des frais et droits mis à la charge de l'Ordre de Malte France ne vide pas la totalité de la succession**, ce qui obligerait l'association à y renoncer.

Ainsi, pour atteindre l'objectif et éviter tout risque de contestation sur le plan fiscal, le but d'un legs avec charge n'est pas de permettre au légataire à titre particulier de recevoir davantage que ce qu'il aurait reçu sans cette action philanthropique.

Cet exemple montre qu'il faut **rédiger soigneusement son testament et pour cela consulter les spécialistes compétents.**

N'hésitez pas à en parler à votre notaire ou à prendre contact avec le Service des Legs et Donations de l'Ordre de Malte France.

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES LEGS,
LES DONATIONS ET L'ASSURANCE-VIE**

Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53 - i.deforton@ordredemaltefrance.org - www.ordredemaltefrance.org



MEMBRES DE L'ORDRE DE MALTE : tous portés par leur foi

Les membres de l'Ordre de Malte sont des acteurs clés de l'action de terrain menée par l'Ordre de Malte France au service des plus fragiles. Leur foi les porte et leur donne l'énergie nécessaire pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Un seul mot d'ordre depuis 900 ans

La spiritualité de l'Ordre de Malte s'exprime depuis les premiers textes fondateurs, à la fin du XI^{ème} siècle, à travers la devise : « service des pauvres et défense de la Foi » (en latin, *obsequium pauperum et tuitio fidei*). Né à l'ombre d'un monastère bénédictin de Jérusalem, l'Ordre de Malte vit depuis son origine de l'idée exprimée dans la Règle de Saint Benoît : servir celui qui souffre, pauvre ou malade, c'est servir le Christ lui-même. Il est traditionnel dans l'Ordre de Malte de parler de « nos seigneurs les malades », puisqu'à travers eux, c'est le Seigneur qui est reconnu. La défense de la Foi a été le second terme de la vocation de l'Ordre de Malte, qui a pris à certaines époques de l'histoire, l'aspect d'une défense armée de la chrétienté. Mais l'appartenance à l'Ordre de Malte est aussi un engagement personnel d'approfondissement de la Foi, pour un meilleur service des hommes.

Une véritable famille religieuse

L'Ordre de Malte compte encore aujourd'hui un petit nombre de religieux, les profès, qui ont prononcé les vœux de chasteté, pauvreté et obéissance. C'est parmi eux qu'est élu le Grand Maître. D'autres membres, plus nombreux, et qui peuvent être mariés, prononcent une promesse d'obéissance (membres

en obéissance). Les membres de l'Ordre de Malte les plus nombreux appartiennent à la troisième classe ; ce sont, hormis quelques prêtres au service de l'Ordre de Malte (les chapelains), des laïcs qui acceptent de s'engager à servir dans l'esprit et la tradition de l'Ordre de Malte. Tous sont cependant vraiment membres d'un Ordre religieux, formant une véritable famille spirituelle qui s'enrichit des charismes et de la prière de tous.

Des figures de sainteté

L'Ordre de Malte compte un certain nombre de membres dont l'Eglise a reconnu la sainteté, à commencer par le fondateur, le bienheureux Gérard (fête le 13 octobre). Parmi les saints de l'Ordre de Malte se rencontrent des martyrs, comme Saint Nicaise (XI^{ème} siècle), le bienheureux Hadrien Fortescue (au XVI^{ème} siècle) ou, plus près de nous, le bienheureux Vilmos Apor (1945). Y figurent aussi des religieuses hospitalières, comme une française, Sainte Fleur de Beaulieu, morte en 1347 (fête le 12 juin). Parmi les bienheureux récents figure aussi le pape Jean XXIII, qui, comme cardinal, avait été membre de l'Ordre de Malte (c'est aussi le cas du Saint Père Benoît XVI).

La prière des chevaliers

L'idéal de service et de désintéres-

sement, la conscience de former une vraie famille religieuse, l'appel à l'intercession des saints de l'Ordre de Malte s'expriment de manière très synthétique dans la prière qui est la prière quotidienne des membres.

Prière

« Seigneur Jésus qui avez daigné m'appeler dans les rangs des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, je vous supplie humblement, par l'intercession de la très sainte Vierge de Philermme, de saint Jean-Baptiste et de tous les saints, de m'aider à rester fidèle aux traditions de notre Ordre en pratiquant la religion catholique, apostolique et romaine, en la défendant contre l'impiété, et en exerçant la charité envers le prochain, avant tout envers les pauvres et les malades.

Donnez-moi les forces nécessaires pour pouvoir mettre en exécution ces desirs, selon les enseignements de l'Evangile, avec un esprit désintéressé et profondément chrétien, pour la gloire de Dieu, la paix du monde, et le bien de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Amen. »



ORDRE DE MALTE
FRANCE



SE TENIR PRÊT À AGIR PARTOUT, À TOUT MOMENT

En France et à l'étranger, dans l'urgence comme dans la durée, nous mettons tout en œuvre pour secourir, soigner, accueillir celles et ceux qui en ont le plus besoin. Mais nous ne pouvons agir qu'avec votre soutien.

Votre solidarité est notre plus grande force. D'avance, merci !

N'OUBLIEZ PAS !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

EN DONNANT 70 €

(SOIT 17,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez, par exemple, une attelle,
matériel indispensable pour nos
interventions de secourisme

 www.ordredemaltefrance.org



facebook.com/ordredemaltefrance



twitter.com/Malte_France



Scannez ce code avec votre smartphone
pour faire un don en ligne depuis votre mobile.

Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire ce code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com